

**Zeitschrift:** Générations plus : bien vivre son âge  
**Herausgeber:** Générations  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 46

**Rubrik:** Santé

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

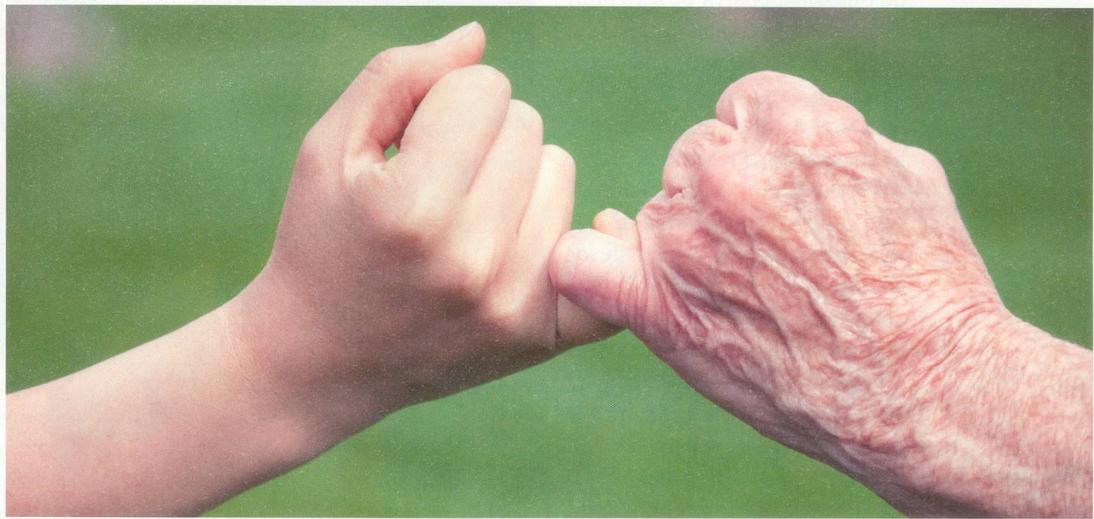
**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Dites stop aux taches de vieillesse!

«Depuis quelques semaines, des taches brunes apparaissent sur mes mains. Comment puis-je m'en débarrasser?»

Mireille, Bernex (GE)



Melpomene



**Julia Danglot**  
Pharmacienne  
Benu Fleurier

D'abord, il faut savoir que les taches de vieillesse sont – comme leur nom l'indique – dues à l'âge, mais aussi à une surexposition au soleil. Raison pour laquelle elles peuvent apparaître relativement tôt, c'est-à-dire dès 25 ans déjà.

Le mécanisme? Les cellules de la peau ne parviennent plus à fabriquer de la mélanine, un pigment dont le rôle est notamment d'aider la peau à se protéger des rayons ultraviolets du soleil. Comme on ne peut pas les prévenir, la seule solution consiste à appliquer une bonne protection solaire, avant de s'exposer au soleil ou de partir en balade, afin de retarder leur apparition.

## De la crème au laser

Par chance, plusieurs solutions existent sur le marché, afin de restituer à vos mains leur apparence première: des crèmes, des peelings dépigmentants et, pour les taches les plus anciennes et résistantes, un traitement au laser, coûteux mais drastique. En revanche, il n'existe pas à ce jour de médication par voie orale.

Pour être efficaces, les crèmes doivent contenir certaines substances, c'est-à-dire soit de la tréti-noïne, qui est la forme acide de la vitamine A, soit de l'acide dioïque ou encore de la procystéine, qui est un agent dépigmentant.

Si l'apparition de taches pigmentaires est récente, vous pourrez observer les premiers effets

d'une application régulière de crème dès 4 semaines et une amélioration réelle dès 8 semaines. Patience et discipline s'imposent donc, mais le jeu en vaut la chandelle! A ce propos, Eucerin® Anti-pigment et Idéalia Pro Correcteur Taches de Vichy® figurent parmi les soins les plus efficaces.

## Peeling dépigmentant: comment ça marche?

Dans ce cas, il s'agit d'appliquer en masque, une crème enrichie en agents dépigmentants (type acide rétinoïque, azélaïque...). Les actifs ont pour mission de «dissoudre» les pigments, pour révéler une peau claire. Ce soin est pratiqué dans de nombreux instituts de beauté, que ce soit pour les mains, le visage ou d'autres parties du corps. Côté tarifs, le mieux est de vous renseigner au préalable, les prix dépendant de la quantité de taches et de la difficulté à les éliminer.

## Et après?

Une fois la période de traitement achevée – que ce soit à l'aide d'une crème ou d'un peeling dépigmentant – il est important de préserver sa peau, et en particulier les zones traitées, en appliquant une crème solaire avec un indice de protection 50, afin que ces taches pigmentaires ne réapparaissent pas. Ainsi vous serez parée pour profiter des beaux jours, en toute décontraction!